**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU  
du 31 mars 2014**

Présents :

Président : Pierre PAGAN

Trésorier : Thierry ROUGET

Secrétaire : Alain LANNELONGUE

Membre : Viviane LANNELONGUE

Invité : Coco PAGAN

Objet : Résultats du bal et préparation fin d’année

BILAN DU BAL :

La recette du bal est de

* Entrées : 998€
* Bar 109€
* Fouée, crêpes 87€
* TOTAL 1194€

Les dépenses pour l’organisation du bal

* Achats Leclerc 171,00€
* Achats Leclerc 101,00€
* SACEM 164,44€
* SPRE 110,76€
* Boulanger 64,00€
* Location sono 35,00

TOTAL 647.80

Le bilan financier du bal est très positif. Une recette de 546,20€

Le bureau se félicite du résultat et remercie tous les bénévoles sans qui rien ne saurait se faire. Merci à eux

Suivi des finances de la section

Au 31 mars, le solde du compte bancaire de la section Country est d’environ 7343.71€.

Nous avons démarré la saison avec environ 4268€ en caisse.

Les dépenses qui nous restent à faire sont les salaires des animatrices. Pour les 5 premiers mois nous avons dépensé environ 2870€ pour 5 mois. Si on compte la même somme pour les 5 mois restants, il restera en caisse 4473€. Ce qui veut dire que grâce à nos trois manifestations, nous avons équilibré le budget.

ASSEMBLEE GENERALE

Le bureau propose d’organiser l’assemblée générale de la section Country le mercredi à 20 h, après le cours du niveau Intermédiaire. Les dates proposées sont le mercredi5 ou 11 juin. Le président s’informe auprès du secrétariat de l’USEAB s’il y a une date limite pour organiser l’AG.

DEMONSTRATION

Une maison de retraite de Tours à contacter Coco pour une démonstration de Country le 22 juin. Les volontaires doivent se faire connaître auprès de coco.

Absence animatrices

Nos deux animatrices sont absentes du 14 au 20 avril 2014.

* Le cours du 16 avril est reporté au 23 avril même salle et même horaire.
* Les cours de 17 avril sont reportés au 24 avril même salle et mêmes horaires.

ORGANISATIONDES COURS AU MOIS DE MAI

Les jeudis 8 et 29 mai sont fériés. Pour que tout le monde puisse bénéficier des cours de country, le cours du mercredi 7 et 28 mai regroupera l’ensemble des danseurs de la section. L’horaire sera changé : on passera de 1h30 de cours à 3 h de 18h30 à 21h30. A chacun de s’organiser pour assister

JOURNEE FIN D’ANNEE

Des personnes auraient demandé si la section envisageait une journée détente comme l’année dernière.

Les finances de la section ne permettent pas de payer un repas. Mais par contre, le bureau est prêt à l’organiser contre une participation financière des participants.

Le principe resterait le même :

* Apéro offert par la section Country à 12h30
* Sucré-salé aux alentours de 13h
* Jeux dans l’après-midi de 15h à 18h
* Dance country de 18h à 20h
* Repas par un traiteur (à la charge des participants)
* Dance country jusqu’à minuit

Pour cela il reste à trouver le lieu, définir la date (le 8 ou 15 ou 29 juin), savoir si cette formule séduit le plus grand nombre, etc…

ARRET DE LA SAISON

La saison se terminera le jeudi 26 juin par un sucré-salé.

PUBLICITE

Notre club manque de publicité pour attirer de nouveaux danseurs. Le bureau propose la création d’une publicité que chacun de nos membres distribueraient dans les boites à lettres ou les déposeraient dans des boutiques. Penser à faire des encarts dans les journaux. Nous faire inscrire dans les sites des mairies du Véron, dans le Petit Véronais et autres vecteurs d’information

Le secrétaire Le Président

Alain Lannelongue Pierre Pagan